

ces produits, le mécanisme d'attribution des licences d'importation, qui renforçait les restrictions quantitatives.

Dans le cadre de sa stratégie économique, le Mexique a aussi entrepris de négocier avec ses partenaires commerciaux. Ainsi, avant de lancer les négociations entre le Mexique et les États-Unis, le Mexique avait déjà négocié un accord de libre-échange avec le Chili, dont la signature est prévue pour le 4 octobre 1990. D'autres ententes semblables sont probables étant donné l'intérêt que le Brésil et l'Argentine manifestent à l'idée d'un marché commun d'ici 1994, avec le Chili, l'Uruguay et le Paraguay. La tendance actuelle semble favoriser la création de groupes commerciaux régionaux plus importants. Il est évident, dans ce contexte, que le Canada aurait avantage à prendre position de manière à tirer parti de ces nouvelles alliances commerciales, le cas échéant.

Le commerce des produits agricoles

De 1982 à 1988, la valeur combinée du commerce des produits agricoles entre les États-Unis et le Mexique a augmenté de 57 % pour atteindre plus de 4 milliards de dollars canadiens. Pendant la même période, les États-Unis ont été les principaux fournisseurs du Mexique en produits agricoles et le principal marché des exportations agricoles mexicaines. En revanche, le commerce des produits agricoles du Mexique avec le Canada est limité.